FOURNITURE DE TROIS (3) VÉHICULES POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY

SP-12-07

La Ville de Châteauguay demande des soumissions pour la fourniture de trois (3) véhicules pour le Service de Police de la Ville de Chateauguay.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires destinés à cette fin. On pourra se procurer ces formulaires à compter du 5 mars 2012 soit par courrier électronique: www.seao.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle du «Système électronique d'appel d'offres (SEAO)» au 514-856-6600. Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Veuillez prendre note que pour obtenir ces documents des frais vous seront exigés.

Les soumissions doivent être produites en duplicata (1 original et 1 copie) et accompagnées d'un chèque visé ou d'une traite bancaire au montant équivalent à 10% du total de la soumission présentée, libellé à l'ordre de « Ville de Châteauguay », ou d'un bon de cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 heures le 22 mars 2012 dans une enveloppe scellée à l'adresse suivante:

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
BUREAU DU GREFFIER
DÉPÔT DES SOUMISSIONS
2IÈME ÉTAGE
ÉDIFICE DE LA MAIRIE
5, BOULEVARD D'YOUVILLE
CHÂTEAUGUAY (QUÉBEC) J6J 2P8

et y seront ouvertes le même jour, à 15 h 05.

Le Conseil municipal n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Châteauguay, ce 3 mars 2012.

Isabelle Lazure
Chef de la Division approvisionnements

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-12-07

FOURNITURE DE TROIS (3) VÉHICULES POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY

DEVIS TECHNIQUE I
DEUX (2) VÉHICULES PATROUILLES

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet la fourniture de deux (2) véhicules patrouilles pour le Service de police de la Ville de Chateauguay.

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
2. ENSEMBLE VÉHICULE Deux (2) véhicules de marque Dodge de la série «USAGE POLICIER» Charger 2012 Police Interceptor blanc éclatant.			MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE : _____
3. TYPE DE VÉHICULE Les véhicules doivent être du type pouvant permettre l'installation d'une vitre sécuritaire entre la banquette avant et la banquette arrière, 4 portières. Pas d'équivalent.			
4. GROUPE PROPULSEUR Les véhicules doivent être équipés d'un moteur à essence Sans plomb. Moteur 3.6 litres V6 Pentastar. 250 ch. À 4 900 trm. Couple sae net 285 lb à 3 000 tr/min. Allumage électronique. Refroidisseur d'huile moteur.			MOTEUR : _____ PUISSANCE : _____ À : _____
5. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT Le fabricant doit fournir le système de refroidissement le plus efficace disponible dans ses options. Ce système doit comporter notamment un ventilateur thermostatique, un radiateur de grande capacité, un réservoir de récupération de liquide de refroidissement de façon à maintenir la température normale du moteur dans toutes les conditions d'opération. Le liquide de refroidissement doit être une solution éthylène glycol de type permanent dosé pour -40°F + -1°C.			
6. BOÎTE DE VITESSE La boîte de vitesse doit être du type renforcé, surmultiplié modèle 4R 70 W, 4 vitesse convertisseur (lock up), système efficace de refroidissement d'huile, usage police.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
7. <u>DIFFÉRENTIEL</u> Différentiel anti patinage. Ratio 2.65. Traction arrière.			
8. <u>SUSPENSION EXTRA-ROBUSTE</u> Suspension haute performance conçue en fonction du véhicule et de l'usage policier qui en sera fait.			
9. <u>AMORTISSEURS</u> Haute performance.			
10. <u>RESSORTS, BARRES DE TORSION</u> Les ressorts ou barres de torsion avant et arrière doivent être extra-robustes et adaptés aux véhicules de police.			
11. <u>BARRES ANTI-ROULIS</u> Chaque véhicule doit être muni de barres antiroulis à l'avant et à l'arrière pour usage policier.			
12. <u>DIRECTION EXTRA-ROBUSTE</u> La direction doit être assistée et extra-robuste. Elle doit être du type «spécial police» conçue pour donner une bonne sensibilité de la route, réagir rapidement et précisément aux changements de direction et fournir un effort constant en tout temps.			
13. <u>PNEUS</u> De marque Goodyear 4 pneus d'hiver Goodyear Ultragrip : P225/60R18 5 pneus d'été Goodyear Eagle RSA : P225/60R18 avec roues d'acier. Les pneus doivent être de poursuite ceinturés de 2 plis en fibre de verre ou en polyglass (ceinture stabilisatrice aramide ou l'équivalent).			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
La fabrication doit exclure le nylon et l'acier. Les flancs seront noirs.			
14. <u>JANTES / VÉHICULE</u> Les cinq (5) jantes doivent être extra-robustes, de type ventilé et avoir les dimensions correspondantes aux pneus fournis.			
15. <u>ENJOLIVEURS DE ROUES</u> Enjoliveurs petit format.			
16. <u>FREINS DE SERVICE</u> Les freins doivent être assistés de construction semi-métallique, de type extra-robuste «usage police» à disques aux quatre roues avec pare-poussière aux roues avant. Le dispositif d'assistance des freins devra être extra-robuste. Les freins doivent être équipés d'un système de refroidissement (ailettes ou équivalent) pouvant dissiper dans un temps court, le maximum de chaleur accumulée, tenant compte de leur usage et de leur fréquence d'emploi.			
17. <u>FREIN D'URGENCE OU DE STATIONNEMENT</u> Le frein d'urgence ou de stationnement doit être de type mécanique, avec témoin lumineux indicateur d'opération ou avec un dispositif de relâchement automatique.			
18. <u>ALTERNATEUR</u> L'alternateur doit pouvoir produire une charge minimale 220 AMP.			
19. <u>SYSTÈME ANTIPARASITE</u> Suppression des parasites.			
20. <u>BATTERIE</u> Service dur sans entretien 800 AMP.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
21. <u>DIMENSIONS INTÉRIEURES DU VÉHICULE</u> Espace intérieur avant – l'espace intérieur avant du véhicule doit être conçu pour permettre l'occupation de deux (2) individus, tenant compte de la dimension physique type d'un policier (art. 4 de la norme BNQ 1986 1011-555) indice EPA de 113.6 et plus. L'espace arrière du véhicule doit être conçu pour permettre l'occupation possible de trois (3) individus adultes. Vous devez prévoir l'espace de verre de sécurité entre la banquette avant et la banquette arrière.			
22. <u>NOMBRE DE PORTIÈRES</u> Le véhicule doit être muni de quatre (4) portières avec verrouillage électrique. **<u>Mécanisme opérationnel de l'avant seulement.</u>**			
23. <u>PORTIÈRES ARRIÈRES</u> Le mécanisme d'ouverture des portières arrière doit être inopérant de l'intérieur. Les orifices des poignées doivent être bouchés avec des capuchons appropriés et ceux-ci doivent être fournis séparément.			
24. <u>VITRES DU VÉHICULE</u> Toutes les vitres doivent être teintées. 24.1. *<u>Vitres des portières avant</u>* Les vitres des portières avant en position complètement ouvertes doivent être toutes dissimulées à l'intérieur des portières. Mécanisme d'ouverture électrique opérationnel du côté conducteur seulement. 24.2. *<u>Vitres des portières arrière</u>* Le mécanisme des vitres arrières doit être opérable à partir du conducteur. 24.3. *<u>Lave-glace et essuie-glace</u>* Les deux (2) essuie-glaces doivent être électriques à deux vitesses minimum et à mouvement intermittents.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
24.4. *Désembueur-dégivreur de la lunette arrière.* Le désembueur-dégivreur de la lunette arrière doit être du type électrique incorporé à la place, avec contrôle thermostatique et commande manuelle. Il doit automatiquement tomber hors circuit avec l'arrêt du moteur.			
25. MOULURES LATÉRALES La cabine doit être munie de moulures latérales protectrices.			
26. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR La couleur de l'aménagement intérieur, de préférence, bleu.			
27. REVÊTEMENT INTÉRIEUR Les sièges et la face intérieure des portières doivent être recouverts de tissu ou de vinyle, de couleur bleu.			
28. RECOUVREMENT DU PLANCHER Toutes les surfaces du plancher à l'avant et à l'arrière du véhicule et toutes les surfaces du plancher de la malle arrière doivent être recouvertes d'un revêtement de sol en vinyle ou caoutchouc résistant, d'une épaisseur minimum de 0.31 cm.			
29. SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE Les sièges avant doivent être : banquette 45/45 ajustables indépendants, munis de ressorts robustes. Les appuie-têtes doivent être ajustables mais non-amovibles. Le siège du chauffeur à ajustement électrique.			
30. MATÉRIEL DES SIÈGES Les surfaces des sièges en contact avec les passagers doivent être en tissu lavable, haute tolérance et de plus le siège arrière doit être recouvert de vinyle. Les banquettes avant doivent être de construction robuste et le caoutchouc mousse utilisé doit avoir une capacité ILD d'au moins 45 kg (95 lbs).			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
31. <u>AIR CLIMATISÉ</u> Chaque véhicule doit être muni d'un système de climatisation.			
32. <u>TABLEAU DE BORD</u> Les indicateurs pour la température du moteur, la pression d'huile et la charge de l'alternateur doivent être de type cadran, placés pour être facilement vus par le conducteur. Équipement d'origine. 32.1. *<u>Indicateur de vitesse</u>* L'indicateur de vitesse doit être le ''modèle de précision'' calibré en kilomètre/heure d'une précision de plus ou moins 2 % à toutes les vitesses. Il doit être calibré en fonction de l'équipement que l'on retrouve sur le véhicule et aux conditions spécifiées par le fabricant.			
33. <u>RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS</u> Un rétroviseur doit être fixé à l'extérieure de chaque côté du véhicule, ajustable électriquement de l'intérieur.			
34. <u>PARE-SOLEIL</u> Le pare-soleil doit être muni de pare-soleil rembourrés, un de chaque côté standard du véhicule, fournis par le fabricant.			
35. <u>VOLANT – KLAXON</u> Le volant doit être du type inclinable, rond ou ovale, à surface rugueuse. L'avertisseur sonore doit être à double tonalité et être incorporé à la colonne de direction ou au cercle du volant.			
36. <u>ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR</u> L'intérieur du véhicule doit être éclairé par deux plafonniers. Le coffre à gants et la malle arrière doivent être éclairés lors de leur ouverture.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
37. <u>DÉCLENCHEMENT DE L'OUVERTURE DU CAPOT</u> L'ouverture du capot doit se déclencher seulement de l'intérieur de la cabine.			
38. <u>MALLE ARRIÈRE</u> La malle arrière doit pouvoir s'ouvrir à partir d'une commande électrique ne fonctionnant que lorsque la clé de contact du moteur est en position de marche. Elle doit aussi pouvoir s'ouvrir avec la clé directement à la serrure de la malle arrière et s'ouvrir de l'intérieur du coffre.			
39. <u>CHAUFFAGE INTÉRIEUR</u> La chaufferette intérieure doit avoir une capacité minimale de ventilation de 300 cm cube.			
40. <u>CLEFS</u> Quatre (4) exemplaires d'une clé exclusive à chaque véhicule doivent être fournis et doivent servir à ouvrir les portières, le coffre à gants et la malle arrière ainsi qu'à faire démarrer le moteur.			
41. <u>RADIO</u> Chaque véhicule devra être muni d'un poste de radio AM-FM (équipement d'origine).			
42. <u>BALLON GONFLABLE</u> Chaque véhicule devra être muni d'un ballon gonflable (sécurité).			
43. <u>HORLOGE</u> Horloge de type digital.			
44. <u>INDICATIF EN TYPE DE CARBURANT</u> Des décalques indiquant en français le type de carburant à utiliser apposés près du réservoir d'essence.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
45. <u>LIVRAISON</u> Date de livraison : 150 jrs.			Spécifiez :
46. <u>ANTI-ROUILLE (KROWN)</u> Lors de la livraison, chaque véhicule devra être protégé par un procédé reconnu d'antirouille et une garantie d'au moins cinq (5) ans sera fournie par le fabricant et/ou l'entrepreneur. L'entrepreneur doit joindre à sa soumission une (1) copie de la garantie proposée pour l'antirouille.			
47. <u>MANUEL</u> 2 manuels de réparation en français. 2 manuels de pièces en français. 2 manuels schémas électriques.			
48. <u>PHARES D'ÉCLAIRAGE</u> Les phares seront du type halogène, avec système intermittent d'urgence (ABSOLUMENT NÉCESSAIRE) et muni d'un système automatique d'allumage des phares le jour.			
49. <u>RENFORCEMENT DU TOÎT</u> Le véhicule doit être muni d'un renforcement pour fixer l'équipement de signalisation de police (arceau supplémentaire avec plaque centrale, jusqu'au haut du pare-brise).			
50. <u>CABLÂGE SUR LE TOÎT</u> Le véhicule doit être muni d'une couette (câblage pour équipement auxiliaire de police).			
51. <u>IMMATRICULATION</u> Le fournisseur devra faire l'immatriculation du véhicule d'urgence.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
52. <u>INSTALLATION ÉQUIPEMENT</u> • Système identifié QC, kit fusible, micro & harnais stardard; • Kit connecteur fourni au client; • Amplificateur de sirène zone quick connect; • Clavier 24 touches sans slide, membrane identifié REV.0; • Microphone d'adresse publique modifié avec coupleur femelle; • Harnais identifié haute puissance 2 câbles Bell; • Kit fusibles haute puissance pour système identifié; • Module de flèche à défilement positive; • Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (**HAL09A-WW**) = paire; • Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (**HAL09A-RB**) = paire; • Barre à DEL Scorpion R/B de Tomar (configuration Chateau); • Haut-parleur de sirène 100 watts/32v RMS, support inclus; • Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, bleu-bleu; • Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, rouge-rouge; • Support en L pour module DEL XTREM; • Mircromax 2 rouge/bleu; • Support pour « Micromax »; • Minuterie standard de 30 minutes sans ignition; • Bloc de fusibles ATO 8 positions; • Plafonnier LED rouge/blanc (Sound-Off). 52.1. *<u>Matériel d'atelier divers</u>* - C-VS-2400-CHGR-2 console contour pour charger; - C-ARM-103 Adjustable arm rest; - C-CUP2-I internal cup holder;			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
- Monitor & keyboard mount combination; - 475-0723 2011 + charger partition; - 475-0228 2011 + charger window grill; - 475-0232 2011 + charger bio-seat & floor pan; - ZM-PC-CHAR plateau tiroir pour comm. Les installations doivent être faites chez Zone Technologie Inc. 9000 boul. Industriel à Chambly, Québec, Canada, J3L 4X3 (450) 572-1476. 1 garantie de 2 ans sur le système Zone Technologie Électronique Inc. 1 garantie de 3 ans sur l'installation.			

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-12-07

FOURNITURE DE TROIS (3) VÉHICULES POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHATEAUGUAY

DEVIS TECHNIQUE II
UN (1) VÉHICULE PATROUILLE FURTIF

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet la fourniture d'un (1) véhicule patrouille furtif pour le Service de police de la Ville de Chateauguay.

Description technique	Proposé par l'entrepreneur		
	Conforme		Renseignements techniques
	oui	non	
2. ENSEMBLE VÉHICULE Dodge Charger 2012 couleur argent éclatant métallisé.			MARQUE : _____ MODÈLE :_____ ANNÉE : _____
3. TYPE DE VÉHICULE Pour le Service de police, circulation (furtif)			
4. MOTEUR V6 Pentastar 3.6 litres			
5. GROUPE PROPULSEUR Propulsion arrière			
6. TRANSMISSION Boîte automatique 6 vitesses.			
7. FREINS Frein à disque avec antiblocage aux quatre roues, freins et anti patinage assisté par modulation du couple moteur.			
8. DIRECTION Assistée hydraulique.			
9. PNEUS/VÉHICULE • Cinq (5) 17 avec roues d'acier; • Cinq (5) pneus d'été P235/60R17 (Code vitesse V); • Quatre (4) pneus d'hiver (Good Year Ultragrip GW3 Vitesse V).			
10. INTÉRIEUR • siège conducteur : réglage électrique 6 directions, support lombaire à réglage manuel ;			

Description technique	Proposé par l'entrepreneur		
	Conforme		Renseignements techniques
	oui	non	
• sièges en tissu; • sièges baquets à l'avant; • siège passager réglage manuel; • banquette arrière divisée 60-40; • Radio AM/FM//CD/ et 6 haut-parleurs; • Pare-soleil coulissant (2); • Tapis caoutchouc avant et arrière; • Rétroviseur intérieur jour/nuit; • Console centrale au plancher; • Climatisation et chauffage à commande manuelle; • Console au pavillon à l'avant avec plafonnier et lampe de lecture; • Verrouillage des portes à commande électrique; • Glaces électriques; • Prise de courant (3); • Volant télescopique et inclinable.			
11. <u>EXTÉRIEUR</u> • Feux arrière à incandescence; • Dégivreur de lunette arrière; • Glaces en verre solaire teinté; • Rétroviseurs à réglage électrique; • Essuie-glaces - balayage intermittent réglable; • Phares halogènes à projecteur.			
12. <u>SÉCURITÉ</u> • Sacs gonflables adaptatifs à l'avant; • Ceinture de sécurité avec tendeur automatique; • Ceinture de sécurité à 3 points à toutes les places; • Capteur de bouclage de ceintures de sécurité; • Rideaux gonflables latéraux;			

Description technique	Proposé par l'entrepreneur		
	Conforme		Renseignements techniques
	oui	non	
• Contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac; • Protection anti décharge de la batterie; • Commande ouverture d'urgence du coffre; • Éclairage à l'entrée; • Clés à télécommande intégrée quatre (4); • Anti-démarrage; • Système de surveillance de la pression des pneus.			
13. <u>GARANTIE</u> • Garantie de base 3 ans / 60 000 km • Motopropulseur – 5 ans 100,000 km • Corrosion – 5 ans			
14. <u>AUTRES OPTIONS</u> • Attelage : • Attelage pour remorque capacité de 3500 lb avec support amovible installé au châssis ; • Boule de 1 7/8 pouce; • Prise pour lumière de remorque. • Lettrage : • Lettrage furtif (le lettrage du véhicule devra être fait par : ENSEIGNE PLUS 187, boulevard Industriel Châteauguay - Richard Beaune 450-691-4907; • Vitre latérale arrière et lunette arrière teinte légère pour cacher équipement; • Manuel de service, circuit électrique et manuel de réparation; • Antenne de communication et d'ordinateur dissimulé (non visible); • Installation et câblage pour ordinateur, radiocommunication; • 1 support d'ordinateur et installation du côté passager.			

Description technique	Proposé par l'entrepreneur		
	Conforme		Renseignements techniques
	oui	non	
15. <u>INSTALLATION ÉQUIPEMENT</u> • Système identifié QC, kit fusible, micro & harnais stardard; • Kit connecteur fourni au client; • Amplificateur de sirène zone quick connect; • Clavier 24 touches sans slide, membrane identifié REV.0; • Microphone d'adresse publique modifié avec coupleur femelle; • Harnais identifié haute puissance 2 câbles Bell; • Kit fusibles haute puissance pour système identifié; • Module de flèche à défilement positive; • Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (**HAL09A-WW**) = paire; • Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (**HAL09A-RB**) = paire; • Stealth-visor 4 DEL rouge/bleu; • 21128PRO NFORCER04 traffic advisor 10 heads; • Haut-parleur de sirène 100 watts/32v RMS support inclus; • Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, bleu-bleu; • Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, rouge-rouge; • Support en L pour module DEL XTREM; • Mircromax 2 rouge/bleu; • Support pour « Micromax »; • Minuterie standard de 30 minutes sans ignition; • Bloc de fusibles ATO 8 positions; • Plafonnier LED rouge/blanc (Sound-Off).			

Description technique	Proposé par l'entrepreneur		
	Conforme		Renseignements techniques
	oui	non	
15.1. *Matériel d'atelier divers* - C-VS-2400-CHGR-2 console contour pour charger; - C-ARM-103 Adjustable arm rest; - C-CUP2-I internal cup holder; - Monitor & keyboard mount combination; - ZM-PC-CHAR plateau tiroir pour comm. Les installations doivent être faites chez Zone Technologie Inc. 9000 boul. Industriel à Chambly, Québec, Canada, J3L 4X3 (450) 572-1476. 1 garantie de 2 ans sur le système Zone Technologie Électronique Inc. 1 garantie de 3 ans sur l'installation.			
16. IMMATRICULATION Le fournisseur devra faire l'immatriculation du véhicule d'urgence			
17. ANTI-ROUILLE (KROWN) Lors de la livraison, chaque véhicule devra être protégé par un procédé reconnu d'antirouille et une garantie d'au moins cinq (5) ans sera fournie par le fabricant et/ou l'entrepreneur. L'entrepreneur doit joindre à sa soumission une (1) copie de la garantie proposée pour l'antirouille			

18. DÉLAI DE LIVRAISON

La Ville de Châteauguay exige de l'adjudicataire de respecter le délai de livraison spécifié dans la soumission. Autrement, l'adjudicataire doit hebdomadairement informer par écrit le représentant de la Ville :

- du délai de livraison applicable en jours;
- de la raison du retard

19. PRÉPARATION ET LIVRAISON DES PRODUITS

Les frais de préparation et de livraison des produits sont à la charge du soumissionnaire et doivent être incorporés dans le prix soumis.